

Avis public d'élection

Municipalité de Sainte-Claire

Date du scrutin : 2026-05-31

Par cet avis public, ÉMILIE GUILLEMETTE, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

UN (1) poste de maire ou mairesse

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :
du 17 avril 2026 au 1^{er} mai 2026.

Horaire

Lundi	De 8H30 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Mardi	De 8H30 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Mercredi	De 8H30 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Jeudi	De 8H30 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Vendredi	De 8H30 à 12H00	De 13H00 à 15H00

Attention : le vendredi 1^{er} mai 2026, le bureau sera ouvert en continu de 8H30 à 16H30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes:

Jour du scrutin : **Dimanche 31 mai 2026 de 10H à 20H**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 24 mai 2026 de 12H à 20H**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 12 mai 2026 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Chantal Fournier
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

135 Rue Principale, Sainte-Claire (Qc) G0R 2V0 tél.(418) 883-3314

Fait à Sainte-Claire, le 13 mars 2026



Signature de la présidente d'élection